



A retenir

CÉRÉALES A PAILLE	<p>Septoriose : risque faible à modéré. Maladie en progression</p> <p>Rouille brune : risque faible à modéré, en progression sur variétés sensibles</p> <p>Rouille jaune : surveillez les blés tendres et blés durs sensibles</p> <p>Rouille naine : risque faible à modéré, en augmentation : surveiller les semis précoces des variétés sensibles</p> <p>Oïdium : risque faible à modéré et en augmentation. Surveillez les variétés sensibles</p> <p>Helminthosporiose : risque faible</p> <p>Rhynchosporiose : surveiller les semis précoces de variétés sensibles</p>
COLZA	<p>Sclérotinia : Fin de la période de contamination pour la majorité des parcelles du réseau. Risque élevé sur les parcelles à G1 non protégées.</p> <p>Puceron cendré du chou : Risque faible à ce jour. La surveillance est nécessaire</p> <p>Charançon des siliques : Risque faible à ce jour. La surveillance est nécessaire</p> <p>Oïdium : Risque très faible à ce jour.</p>
POIS PROTEAGINEUX	<p>Pucerons verts : Risque très faible. Surveillance nécessaire</p> <p>Ascochyte : Risque faible à ce jour. A surveiller dans les semaines qui viennent.</p>
FEVEROLE	<p>Sitone : Fin de la période de risque.</p> <p>Botrytis : Risque moyen. Surveillance fortement recommandée</p> <p>Ascochyte : Risque moyen. Surveiller attentivement. Attention au risque de confusion avec le botrytis.</p> <p>Rouille : Risque actuellement faible. Début de la période de risque</p>
AMBROISIES	Les conditions sont très favorables aux sorties d'ambroisies
ANNEXES	<p>Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs</p> <p>Identification des stades du colza</p>

CEREALES A PAILLE

• Stades phénologiques et état des cultures

Les graphes ci-dessous représentent les stades observés cette semaine sur notre réseau d'observation, en fonction des dates de semis et des espèces.

A la suite de l'épisode de gel début avril, des gels d'épis du maître brin sont possibles ponctuellement. Les dégâts ne seront visibles que lors de l'épiaison.



Directeur de publication :

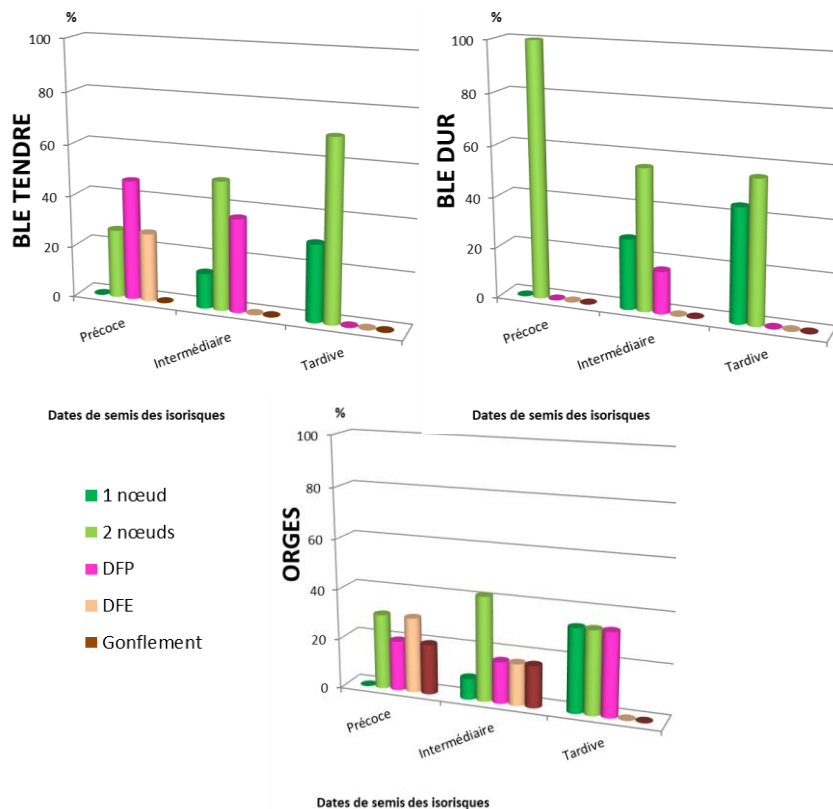
Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

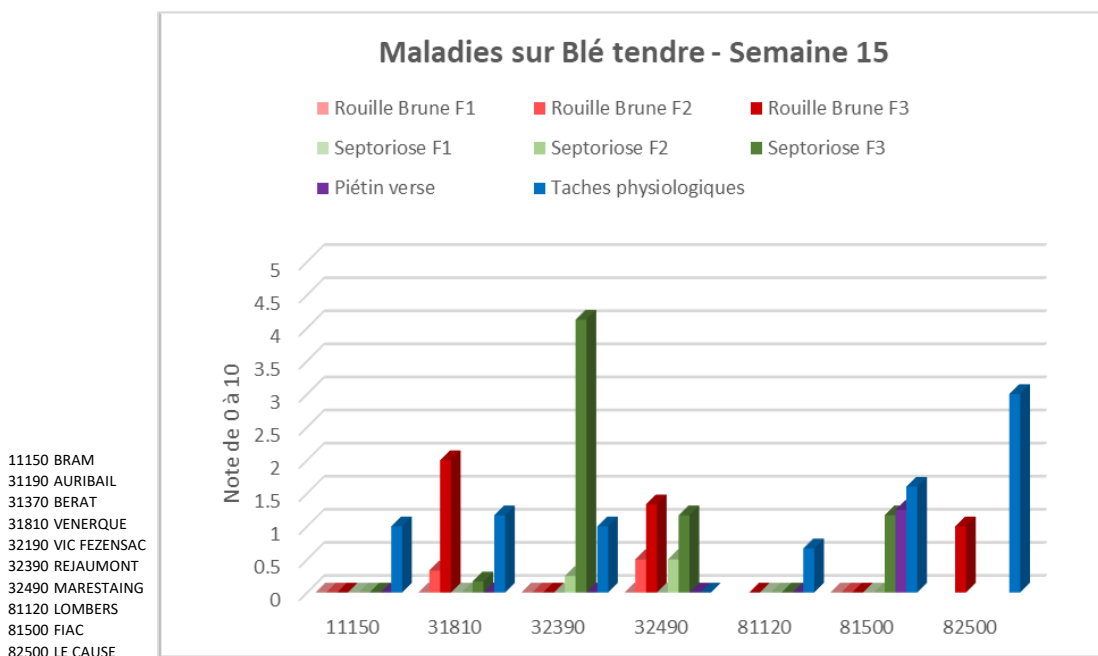
Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



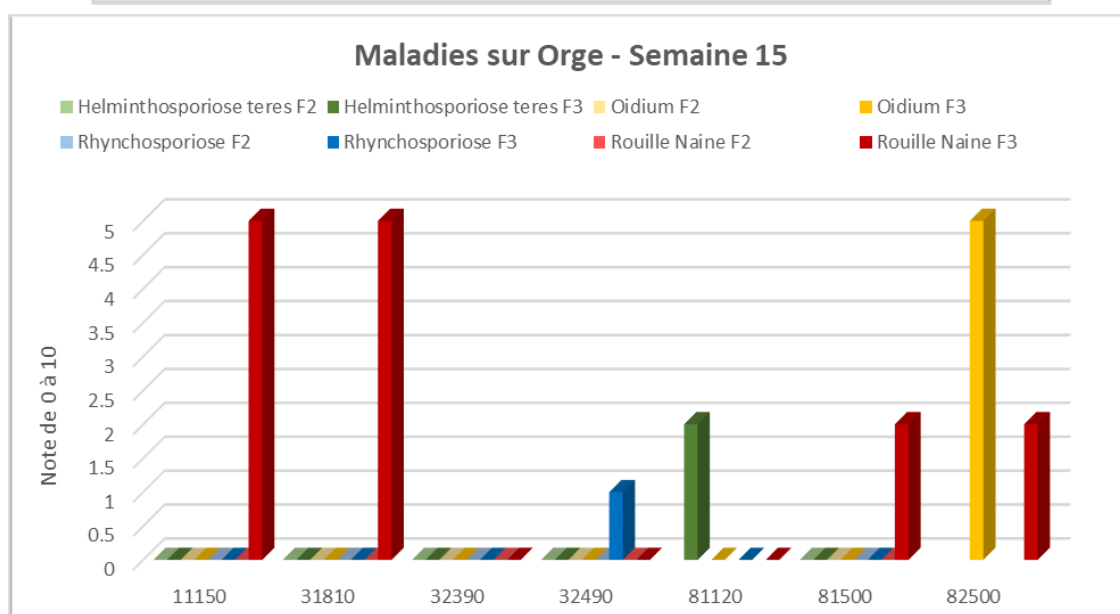
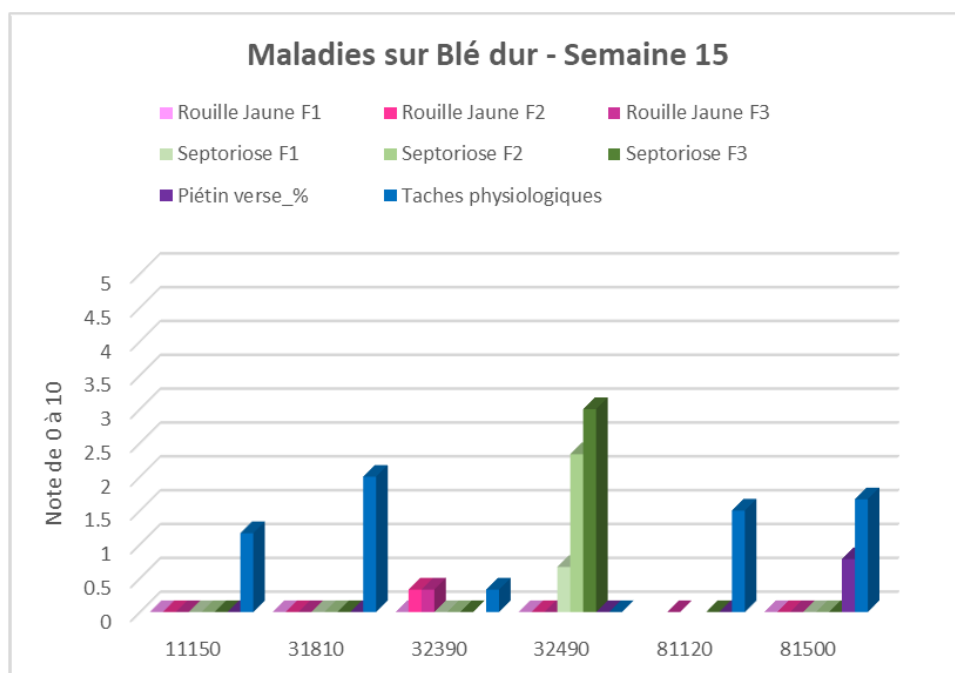
Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité



Les graphiques ci-dessous présentent les **différentes maladies observées cette semaine sur les isorisques** sur les blés tendres, blés durs et orges. Toutes les notes sont prises en comptes. 0 : absence de maladie, 10 présences maximales sur feuille.



11150 BRAM
31190 AURIBAIL
31370 BERAT
31810 VENERQUE
32190 VIC FEZENSAC
32390 REJAUMONT
32490 MARESTAING
81120 LOMBERS
81500 FIAC
82500 LE CAUSE



• Septoriose

Dans notre réseau, 6 sites présentent de la septoriose dont 4 sites sur feuilles intermédiaires ou hautes en blés tendres et blés durs.

Les **semis de mi-octobre** sont les plus impactés avec une fréquence en blé tendre allant de 10 à 90% sur F3 actuelles et 20 à 30% sur F2 actuelles. Seules les variétés sensibles (Bologna et Oregrain) sont concernées sur F2. En blé dur, 10 à 100% des pieds sont touchés sur F4 actuelles en variétés sensibles. Un site (Gers) présente de la septoriose sur feuilles hautes en variétés sensibles.

Les **semis de fin octobre et début novembre** sont peu concernés et présentent de la septoriose sur 10 à 60% des F3 en variétés sensibles de blé tendre uniquement.

Dans nos isoriskes, 3 sites sont au seuil de risque dans le Tarn et le Gers sur variétés sensibles semées précocement.

Le tableau ci-dessous traduit l'analyse de risque sur blé tendre. Le risque a augmenté. Il est modéré à fort sur les semis d'octobre de variétés sensibles à moyennement sensibles. Il est faible pour les semis de novembre et les variétés peu sensibles quelques soient leurs dates de semis.

	OREGRAIN (sensible)				BOLOGNA (moyennement sensible)				RGT Cesario (peu sensible)			
	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021
EN CRAMBADE (31)	+	+			+	+						
AUCH (32)	++	+			+	+						
CONDOM (32)	++	++	+		++	+			+			
MONTANS (81)	+											
Risque septoriose calculé le 13/04/2022												
Risque fort	+++											
Risque moyen	+											
Risque faible												

Période de risque : Entre 2 nœuds et Dernière feuille pointante des blés

Seuil indicatif de risque : si plus de 20 % des troisièmes feuilles présentent des symptômes en variétés sensibles et si plus de 50 % des troisièmes feuilles présentent des symptômes en variétés peu sensible.

Évaluation du risque : L'inoculum est présent sur feuilles intermédiaires sur variétés sensibles semées précocement. Les pluies fin mars, lorsqu'elles étaient significatives, ont fait monter l'inoculum sur un étage supérieur. Les conditions sèches annoncées vont limiter la progression sur feuilles hautes.

• Rouille brune

Cette semaine, quatre sites présentent des symptômes de rouille brune sur **blé tendre** (Aude, Haute-Garonne, Gers et Tarn et Garonne). La rouille brune a diminué, étant située sur des feuilles âgées qui sont en senescence.

Sur variétés sensibles, 10 à 100% des F3 sont touchées et 20 à 30% des F2. Ne sont concernés que les semis d'octobre (Providence, Bologna, Oregrain, ...).

3 sites (Haute-Garonne, Tarn et Garonne et Gers) sont au seuil de risque sur variétés sensibles de blés tendres semés en octobre.

2 sites (Tarn et Tarn et Garonne) présentent des symptômes de rouille brune sur **blé dur** sur 10 à 20% des F4 en semis très précoces.

Le modèle Spirouil sur blé tendre donne un indice modéré, en augmentation par rapport à la semaine dernière sur semis précoces. Ce modèle prévoit uniquement l'arrivée de la rouille brune dans les parcelles, sans notion de gravité.

Les conditions climatiques sont propices à l'expression de la rouille brune : températures nocturnes de 8°C et diurnes de 20°C associées à des conditions humides (rosée).



Symptômes de rouille brune sur blé tendre – Source : Arvalis

Période de risque : A partir de 2 nœuds

Seuil indicatif de risque : Apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures

Évaluation du risque : L'inoculum est présent de manière ponctuelle sur variétés sensibles des semis précoces. Le risque reste modéré car les quantités d'inoculum sont encore faibles, mais il est en augmentation. Les conditions à venir sont favorables, il faut donc surveiller les parcelles de variétés sensibles de blés tendres semées avant début novembre.

• Rouille jaune

Dans la région, il y a toujours des signalements de rouille jaune, surtout en blé tendre.

Un isorisque (Tarn et Garonne) présente des symptômes sur blé tendre sensible sur F4 (Oregrain).

Les variétés les plus concernées sont : en blé tendre, RGT Montecarlo, Sépia, Tiepolo, RGT Letsgo, Cellule, Complice, Descartes, Forcali, Izalco CS, et en blé dur, Relief et RGT Belalur.



Symptômes de rouille jaune sur blé tendre – Source : Arvalis

Période de risque : A partir du stade Epi 1 cm

Seuil indicatif de risque : présence de foyers actifs de rouille jaune (pustules pulvérulentes)

Évaluation du risque : L'inoculum est présent ponctuellement. Une surveillance attentive des variétés sensibles doit être menée.

• Helminthosporiose de l'orge

Un site (Tarn) présente des symptômes sur F2 ponctuellement (20 % des plantes). Les orges concernées sont semées précocement. Les variétés sont moyennement sensibles.

Cette maladie reste toujours discrète pour le moment.

En parcelle, la variété LG Caïman présente également des symptômes.



Symptômes d'helminthosporiose sur orge – Source : Arvalis

Période de risque : A partir de 2 nœuds

Seuil indicatif de risque : Apparition des premiers symptômes sur l'une des 3 feuilles supérieures

Évaluation du risque : pas de risque dans l'immédiat.

• Oïdium

Deux isorisques (Gers et Tarn et Garonne) présentent de l'oïdium en orge sensible (Amistar). 10 à 60% des plantes sont touchées sur F4 et 10 à 50% sur F3.

Période de risque : A partir du stade « Epi 1 cm »

Seuil indicatif de risque : en fonction des sensibilités variétales :

- variétés sensibles : plus de 20 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%,
- autres variétés : plus de 50 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%.

Évaluation du risque : Risque faible à modéré : le froid a ralenti la progression du champignon. Les conditions à venir, sèches et douces, peuvent favoriser la propagation de la maladie lorsque l'inoculum est déjà présent. Surveillez les parcelles de variétés sensibles sur semis précoces.

• Rouille naine de l'orge

Il y a toujours présence de rouille naine cette semaine : 6 sites présentent des symptômes de la maladie.

10 à 100% des F4 présentent des symptômes et 10 à 100% des F3. Ce sont des sites semés en octobre avec des variétés sensibles uniquement. Quatre sites (31, 11, 81 et 82) sont au seuil de risque sur variétés sensibles.

L'inoculum est présent, il s'exprime en parcelles (Tarn, Aude et Haute Garonne) avec des variétés sensibles (Rafaela, Amistar, Margaux, ...), mais également sur variétés moyennement sensibles.



Symptômes de rouille naine sur orge – Source : Arvalis

Période de risque : De 1 nœud à gonflement

Seuil indicatif de risque : Plus de 10% des feuilles supérieures atteintes

Évaluation du risque : Risque modéré, en augmentation. L'inoculum est présent sur variétés sensibles semées tôt, son évolution peut être rapide avec les températures douces à venir. Surveiller très attentivement vos parcelles.

• Rhynchosporiose de l'orge

Un site (Gers) présente des symptômes (50% des plantes) sur F3 et F4 sur variétés moyennement sensibles semées mi-octobre.

En parcelle, des cas sont signalés sur orges (LG Caiman, Rafaela) et triticales (Ramdam), notamment en altitude, dans le Tarn.

Les températures douces à venir sont moins propices à la maladie (T optimum 10 à 12°C).

Période de risque : A partir de 1 nœud

Seuil indicatif de risque : Apparition des premiers symptômes



Symptômes de rhynchosporiose sur orge – Source : Arvalis

Évaluation du risque : les parcelles, notamment de variétés sensibles, sont à surveiller, cette maladie pouvant être explosive.

• Taches physiologiques

6 isoriques (Aude, Gers, Haute-Garonne, Tarn et Garonne et Tarn) présentent des taches physiologiques sur blé tendre (Bologna, RGT César, Oregrain, RGT Montecarlo) et blé dur (RGT Voilur, Casteldoux, Anvergur). De 10 à 30% des plantes sont touchées. L'intensité des symptômes peut aller à 20%. Ces taches sont liées au climat actuel en particulier le vent. Elles sont localisées sur la partie supérieure de la feuille.

En parcelles, des hypersensibilités foliaires (proches des taches physiologiques) sont également observées sur orge (KWS Cassia, LG Caïman).

Évaluation du risque : Il n'y a rien à faire dans les parcelles présentant des taches physiologiques.



Taches physiologiques liées au vent sur blé dur et hypersensibilité foliaire sur orge KWS Cassia - Photo Arterris et Arvalis

COLZA



Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations en annexe 1.

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est composé de 36 parcelles. L'élaboration de l'analyse du risque 2021-2022 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires.

Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **15 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

Stade G2 (10 premières siliques entre 2 et 4 cm) majoritaire avec 60% des parcelles.

26% des parcelles atteignent le stade G3 (10 premières siliques supérieures à 4 cm).

14% des parcelles, les moins avancées sont au stade G1 (chute des premiers pétales et 10 premières siliques inférieures à 2 cm).

Voir la description des stades en annexe 2.

• Sclérotinia

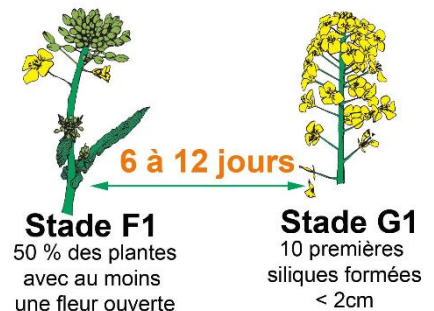
Pour évaluer la pression sclérotinia de l'année, une estimation du taux de pétales contaminés est réalisée à partir des « Kits Pétales ». Un kit est considéré positif à partir de 30% de pétales contaminés.

Cette semaine, nous disposons des résultats de 18 kits soit 1 de plus que la semaine dernière. 10 kits sont positifs avec en moyenne 56% de pétales contaminés. Les 7 autres kits sont négatifs, avec 0 à 28% de fleurs contaminées. En moyenne sur ces 17 parcelles, on note 36% de fleurs contaminées.

Le risque est plus fort à ce jour que les deux dernières campagnes (22% de fleurs contaminées en moyenne en 2021 et 29% en 2020).

***Période de risque :** le stade G1 est le stade de début de la période de risque. A la chute des pétales sur les feuilles (stade G1), en conditions optimales pour le champignon, il pourra coloniser les feuilles puis la tige du colza.*

Attention :** la date du stade peut varier d'une parcelle à l'autre. Il est souhaitable de repérer le stade F1 des différentes variétés pour pouvoir anticiper l'apparition du stade G1. **Le passage du stade F1 au stade G1 se déroule sur 6 à 12 jours selon les années et en fonction des températures (cumul de 100 degrés-jours - Base 0).



***Seuil indicatif de risque :** le sclérotinia est significativement nuisible à partir de 10% de tiges principales touchées. Toutefois, pour le sclérotinia du colza, il n'existe pas de seuil de nuisibilité a priori, étant donné que la protection ne peut être que préventive. De ce fait, le risque régional sclérotinia de l'année est évalué grâce aux Kits Pétales réalisés sur le réseau. Le risque est d'autant plus important que le % de parcelles présentant plus de 30% de fleurs contaminées est élevé. On estime qu'à partir de 30% de fleurs contaminées, le risque d'avoir au moins 10% de tiges principales touchées est élevé.*

En complément, le niveau de risque doit être évalué à la parcelle selon :

- le nombre de cultures sensibles dans la rotation, colza en particulier (tournesol, soja, cultures légumières...)
- les attaques des années antérieures sur la parcelle,
- Enfin, le climat durant toute la floraison favorisera ou non la contamination des feuilles (condition nécessaire à la progression sur tige) : humidité relative de plus de 90 % dans le couvert (pluie ou rosée matinale) durant au moins 3 jours consécutifs et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.

Évaluation du risque : Fin de la période de contamination pour la majorité des parcelles du réseau. Risque élevé sur les parcelles à G1 non protégées.

On note un risque sclérotinia plus élevé pour cette campagne que sur les précédentes. Les pluies, même en faibles quantités, ont pu s'abattre sur des colzas en floraison, et font peser un risque de contamination.

Néanmoins, la majorité des parcelles a dépassé le stade G1, marqué par la chute des premiers pétales. **Si des contaminations ont eu lieu, il est désormais trop tard pour espérer les contrer.**

En revanche, les parcelles les plus tardives qui sont notées à G1 cette semaine sont encore dans la phase critique vis-à-vis des contaminations.

Techniques alternatives :

La lutte contre cette maladie fait appel à de nombreux leviers agronomiques. Elle peut aussi s'envisager avec des produits de biocontrôle. Ces solutions permettent de réduire le potentiel infectieux de la parcelle et réduisent ainsi les attaques de sclérotinia. Pour plus d'information sur les moyens de lutte et sur l'état des résistances, veuillez consulter la [note commune ANSES – INRA – Terres Inovia](#).

• Pucerons cendrés (*Brevicoryne brassicae* L.)

Cette semaine seulement 2 parcelles signalent la présence de pucerons cendrés au centre des parcelles, à des niveaux nettement inférieurs au seuil indicatif de risque. 2 parcelles supplémentaires indiquent la présence du ravageur uniquement en bordure.

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuils indicatifs de risque :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;

- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.



Formation d'un manchon par une colonie de pucerons cendrés

Evaluation du risque : Risque faible à ce jour. La surveillance est nécessaire.

La pression des pucerons cendrés reste faible.

Les conditions climatiques des derniers jours avec les épisodes de gel n'ont pas favorisé les pullulations de pucerons.

Toutefois, la remontée des températures combinée à des conditions relativement séchantes (à relativiser selon les secteurs) pourraient favoriser le développement des colonies. La surveillance est donc de mise, en priorité sur les bordures de parcelles.

• Charançon des siliques (*Ceutorhynchus assimilis*)

86% des parcelles du réseau sont entrées dans la phase de sensibilité.

5 parcelles sur 14 signalent la présence de l'insecte en bordure et dans le centre de la parcelle.

1 parcelle dépasse le seuil de risque avec 1 insecte par plante. Sur les autres parcelles, on note seulement 1 à 2 insectes pour 10 plantes.

NB : Rappelons que le charançon des siliques représente un risque indirect pour le colza. Il n'exerce pas de nuisibilité directe. Les trous de ponte fait par le charançon sur les siliques constituent une voie d'entrée pour les cécidomyies qui y déposent également leurs œufs. Ce sont ensuite les larves de cécidomyies qui pourront exercer une nuisibilité sur le colza en se développant dans les siliques. Or il n'existe pas de moyen de gestion direct sur la cécidomyie, d'où la prise en compte de la présence du charançon des siliques.

Période de risque : du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.

Rappel : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des plantes **avec ET sans** charançons des siliques.



Charançon des siliques sur bouton floral (Terres Inovia)

Évaluation du risque : Risque faible. Surveillance nécessaire.

Les parcelles du réseau sont désormais bien entrées dans la phase de sensibilité.

1 seule parcelle sur 14 suivies dépasse le seuil indicatif de risque.

L'insecte est également observé ponctuellement sur 4 autres parcelles sans faire peser de risque à ce stade pour le colza.

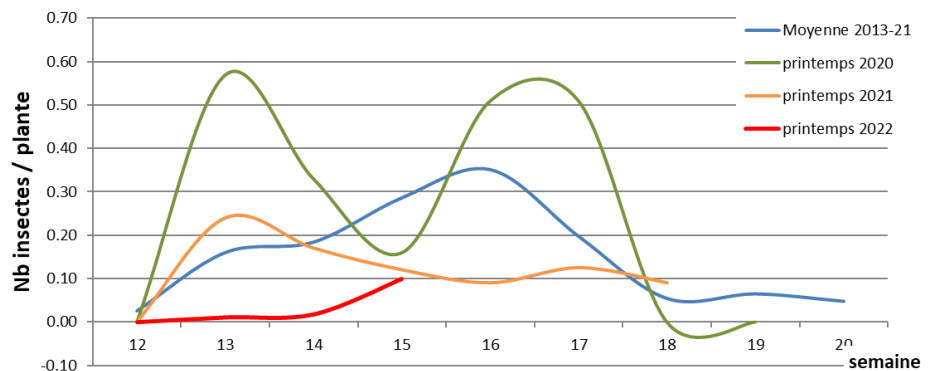
Le risque est donc faible, mais il est nécessaire de scruter attentivement la présence du charançon sur les plantes.

Les conditions d'observation très venteuses ne sont pas favorables à l'observation de l'insecte, et incitent à retourner observer la présence de l'insecte en conditions plus favorables.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique d'observation sur plante du charançon des siliques (CS)

Nb moyen de CS / plante (avec valeurs nulles et moyenne intégrant les plantes avec et sans insectes)

Suivis BSV colza sur les réseaux Aquitaine et Ouest Occita



• Oïdium

Pas de signalement d'oïdium à ce jour.

La nuisibilité est réelle dès lors que les symptômes atteignent les siliques, et plus globalement la partie haute des plantes. La protection contre cette maladie est très généralement anticipée, et commune avec le sclérotinia

Période de risque : Du stade G1 (chute des premiers pétales) jusqu'à la mi-mai.

Seuil indicatif de risque : Seuls les symptômes sur les plantes (tâches étoilées) constituent un risque. La nuisibilité de l'oïdium sera d'autant plus forte que ces tâches étoilées apparaissent tôt sur les tiges, les feuilles et/ou les jeunes siliques.



Oïdium sur feuilles (photo Terres Inovia)

Évaluation du risque : Risque très faible à ce jour.

On gère généralement le risque oïdium avant l'atteinte du stade G2, même si cette protection peut également être réalisée plus tard dans le cycle. Il est utile de surveiller régulièrement l'apparition de mycélium, sous forme de tâche étoilée sur les feuilles.

PROTEAGINEUX

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observation de la Surveillance Biologique du Territoire concernant les protéagineux (féverole d'hiver, pois d'hiver et pois de printemps) est mis en œuvre pour la campagne 2022. Le réseau se compose de 14 parcelles :

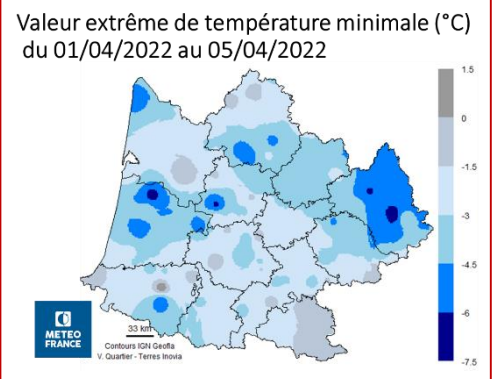
- 3 parcelles de féverole d'hiver : Gers (1), Lot et Garonne (1) et Tarn (1)
- 6 parcelles de pois d'hiver : Aude (1), Gers (2), Haute-Garonne (2) et Tarn (1)
- 5 parcelles de pois de printemps : Aude (1), Haute-Garonne (3), Tarn-et-Garonne (1)

• Stades phénologiques et état des cultures

Les conditions climatiques sont particulièrement poussantes depuis fin mars, bien que marquées par un bref épisode de gel du 1er au 5 avril. Pour l'instant, les pois ne semblent pas touchés. Quelques fleurs de féveroles en début de floraison ont été brûlées par le gel mais le reste des bourgeons semble épargné.

Dans les parcelles du réseau :

- Les féveroles d'hiver ont été semées entre le 15 novembre et 24 novembre et sont maintenant **entre les stades 10 feuilles et début floraison (BBCH19 à BBCH60)**.
- Les pois d'hiver ont été semés entre le 29 octobre et le 20 décembre et sont maintenant **entre les stades 10 feuilles et début floraison (BBCH19 à BBCH60)**. Les parcelles les plus précoces sont en pleine floraison (BBCH65).
- Les pois de printemps ont été semés entre le 23 novembre et le 24 février et sont maintenant **entre les stades 9 à 12 feuilles (BBCH19)**.



POIS PROTEAGINEUX

• Pucerons verts (*Acyrtosiphon pisum*)

Les parcelles du réseau entrent désormais progressivement dans la phase de sensibilité aux pucerons verts. Ces derniers restent pour le moment extrêmement rares. Une seule remontée sur pois de printemps sur de rares individus.

Période de risque : de 12 feuilles à fin floraison

Seuil indicatif de risque : plus de 10 pucerons par plante (secouer les tiges au-dessus d'une feuille de papier, répéter 10 fois dans la parcelle)



Pucerons verts sur pois (photo Terres Inovia)

Evaluation du risque : Risque très faible.

Les pois d'hiver et les pois de printemps les plus précoces (début floraison) sont en phase de sensibilité vis-à-vis du puceron vert.

L'insecte reste à ce jour très rare. La surveillance est nécessaire, et doit être minutieuse, notamment sur la face inférieure des feuilles et sur les boutons floraux en phase d'émergence.

- **Ascochyte**

Pas de signalement à ce jour

Période de risque : de début floraison (Pois printemps) ou 10-12 feuilles (Pois hiver) à fin floraison

Seuil indicatif de risque : apparition des premiers symptômes à la base des tiges.

Evaluation du risque : Risque faible à ce jour. A surveiller dans les semaines qui viennent.

FEVEROLE D'HIVER

- **Sitones** (*Sitona lineatus*)

Les parcelles sont désormais sorties de la phase de sensibilité.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles (BBCH16) ; température maximale supérieur à 12°C.

Seuil indicatif de risque : 5 à 10 encoches au total sur les premières feuilles.

Evaluation du risque : Fin de la période de risque.

- **Botrytis** (*Botrytis fabae*) et **Ascochyte** (*Ascochyta fabae*)

Sur les 3 parcelles observées cette semaine, 1 présente des dégâts importants de botrytis (50% des feuilles inférieures touchées), et 2 présentent des dégâts moyens à importants d'ascochyte (10 à 30%).

Période de risque des deux maladies : de 6 feuilles à fin floraison.

Seuil indicatif de risque : apparition des premières tâches.

Evaluation du risque : Risque actuellement moyen.

Les parcelles sont en pleine phase de sensibilité.

Les conditions climatiques séchantes des dernières semaines ont été peu propices à la dissémination des spores. Les signalements restent modérés mais il est indispensable de bien identifier les tous premiers symptômes pour en limiter la propagation. Maintenir la vigilance.

Botrytis et ascochytose de la féverole : difficiles de les différencier en début d'attaque !



(1) : photo Terres Inovia



(2) : photo Terres Inovia

Botrytis (1) en phase non agressive : nombreuses petites taches brun-chocolat dispersées sur la feuille, (Ø de 2-3 mm), évoluant en tâches arrondies, claires et entourées d'un halo foncé. **C'est la maladie que l'on retrouve majoritairement dans le Sud-ouest aujourd'hui.**

Ascochytose (anciennement Anthracnose) (2) : petites tâches diffuses de couleur cendrée, évoluant en lésions à pourtour noir et centre clair avec nombreuses pycnides (points noirs). Nécrose pouvant trouser la feuille.

Quand la maladie est plus installée, le botrytis se caractérise par de nombreuses petites taches brunes uniformes et dispersées sur la feuille. Les taches d'ascochytose présentent une plage blanche avec des pycnides au centre de la nécrose.

- **Rouille** (*Uromyces viciae-fabae*)

Sur les 3 parcelles observées cette semaine, une parcelle présente quelques symptômes.

- **Période de risque** : de début floraison à fin floraison + 15 jours.
- **Seuil indicatif de risque** : dès l'apparition des premières pustules de rouille.

Evaluation du risque : Risque actuellement faible

Début de la période de risque. Une observation à la parcelle est indispensable.

CULTURES DE PRINTEMPS

- **Ambrosie à feuille d'armoïse, ambrosie trifide** (*Ambrosia artemisiifolia* L., *Ambrosia trifida*)

Les conditions sont très favorables aux premières sorties d'ambrosies. Ces levées seront étalées dans le temps, selon les conditions météo et la perturbation mécanique des sols. En précoce (dès début avril), un travail du sol superficiel couplé à une luminosité et des températures permettant sa germination (10 à 25°), feront sortir les ambrosies lors de la mise en place des cultures de printemps. Sur un sol occupé (chaume, cultures d'automne), les ambrosies sont sensées germer plus tardivement (fin avril-mai), rester sous la culture si la couverture du sol est concurrentielle en lumière, et se développer en été après les moissons.

Néanmoins, malgré le gel observé début avril au nord du Gers, de premières levées de très jeunes ambrosies ont été observées dès début avril dans un blé, donc sans travail du sol, sur une station à historique d'ambrosies.

En cas de présence avérée sur vos parcelles, il est possible de gérer les ambrosies avant le semis de la culture de printemps par un travail du sol superficiel, qui servira de faux-semis. Laissez ensuite le temps aux jeunes ambrosies de lever, puis détruisez-les avant le semis de la culture de printemps. En cas de forte pression ambrosie, il est donc conseillé de semer le soja ou le tournesol plus tardivement (mais pas trop), par exemple jusqu'au 15-20 mai. Si l'infestation d'ambrosie est faible à moyenne, un décalage au 1er mai sera suffisant.

Reconnaitre les ambrosies dès leur levée est un atout pour intervenir au meilleur moment.

Ambrosie à feuilles d'armoise : observer ses cotylédons ronds (4-5mm), ses feuilles découpées et sa tige velue à hypocotyle violacée.

Ambrosie trifide : ses cotylédons sont elliptiques, charnus et de grande taille

Evaluation du risque : les conditions sont très favorables aux sorties d'ambrosies.

Quelques ressources pour plus d'informations :

- La brochure « [Les ambrosies : un problème agricole et de santé publique qui ne fait que commencer](#) » réalisée par la CRA Occitanie, Terres Inovia, l'ACTA, la Fredon Occitanie
- Le site de la FREDON Occitanie : <https://www.fredonoccitanie.com/ambrosies/ressources-ambrosie/>
- [Présentation de l'ambrosie en milieu agricole](#)
- *Reconnaitre les ambrosies* : [Ambrosies : morphologie, biologie, écologie](#)

Vous pouvez signaler la présence d'ambrosies via la plateforme nationale [signalement-ambrosie](#), afin de mieux connaître la répartition des ambrosies sur le territoire et améliorer la lutte collective.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

- **pour la filière céréales à paille**, par l'animateur filière céréales à paille d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations sur des parcelles isoriques mises en place par le GAGT, Arterris, CA 31, CA 81, Euralis, Gersycoop, Qualisol, Ragt et Vivadour.
 - **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :
 - Pour Ouest Occitanie : Antedis, Anamso, Arterris, Cascap, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Gers, Conseiller privé, Ets Ladeveze, Ets Sansan, Pioneer Selection, Terres Inovia.
 - Pour la région Aquitaine : Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne, des Landes, Terres Inovia.
 - **pour l'ambrosie**, par la FREDON Occitanie
- Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

NOTE D'INFORMATION SUR L'ARRETE ABEILLE

Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par l'arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Encadrement des autorisations de mise sur le marché

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. Les cultures suivantes sont considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Tritordeum et autres hybrides du blé, Vigne, Pomme de terre, Houblon, autres cultures céréalières hors Sarrasin et Maïs).

Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).

Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.

IDENTIFICATION DES STADES DU COLZA



G- Formation des siliques

Stade G1 (65) : chute des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2 cm.

La floraison des inflorescences secondaires commence à ce stade (*voir ci-contre*).

Stade G2 (71) : les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.

Stade G3 (72) : les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm.

Stade G4 (73) : les 10 premières siliques sont bosselées (*voir ci-contre*).

Stade G5 (81) : grains colorés